

Dossier de l'OHI n° S3/2641

LETTRE CIRCULAIRE 17/2022
11 mai 2022

**SOUS-COMITE GEBCO SUR LES NOMS DES FORMES
DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN)
APPEL A LA DESIGNATION D'UN EXPERT POUR UN POSTE VACANT**

Références :

- A. Mandat et règles de procédure du SCUFN.
- B. LC de la COI n° 2883 du 24 mars 2022 - *Appel à candidatures pour deux membres affiliés à la COI au sein du sous-comité de la GEBCO sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN).*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le secrétariat du Sous-comité de la GEBCO sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN) a récemment été informé que le Dr Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE (Shom, France) quittera ses fonctions de membre du SCUFN (organisation mère : OHI) à l'issue de la prochaine réunion du SCUFN (SCUFN-35.2) prévue à Monaco, du 28 novembre au 2 décembre 2022.

2. L'article 2.1.1 des règles de procédure du SCUFN (cf. Référence A) stipule que « *Le sous-comité est composé de douze membres, de préférence six membres nommés par l'OHI et six par la COI, agissant en étroite consultation* ». L'article 2.1.3 stipule également que « *Les membres du sous-comité sont nommés pour une période de cinq ans, renouvelable pour un période supplémentaire de cinq ans par l'organisation mère correspondante ...* ».

3. La liste actuelle des membres du SCUFN est communiquée dans l'Annexe A. La COI sollicite également des candidatures pour deux postes, le premier sera occupé dès que le processus de sélection sera terminé, le second correspond au remplacement du poste laissé vacant par le Dr Hyun-Chul HAN (République de Corée), actuel président, qui quittera ses fonctions à l'issue du SCUFN-35.2.

4. Il est donc demandé aux Etats membres souhaitant envisager la désignation d'experts compétents pour pourvoir le poste de l'OHI susmentionné de remplir le formulaire de candidature fourni en annexe B et de le faire parvenir au Secrétariat de l'OHI (info@iho.int) **au plus tard le 15 juillet 2022.**

5. Les critères de sélection des Membres du SCUFN sont les suivants :

- Connaissances approfondies en bathymétrie, en géomorphologie marine, en particulier des techniques de pointe en matière de levés océaniques et de cartographie des fonds marins ;
- Expérience dans l'analyse topographique du terrain ;
- Connaissance dans le domaine complexe de l'histoire marine internationale et de la GEBCO ;
- Connaissances de base dans le domaine des géosciences marines ;

- Expérience des réunions internationales en langue anglaise ;
- Répartition géographique équilibrée des membres du SCUFN.

6. Un curriculum vitae (CV) détaillant les qualifications et l'expérience du candidat doit être fourni à l'appui de toute proposition de candidature. Le Secrétariat de l'OHI examinera ensuite les candidatures reçues et, en liaison avec le président du SCUFN, M. Hyun-Chul HAN (République de Corée) et en consultation avec le secrétariat de la COI, confirmera le nouveau membre du SCUFN. La décision relative à la nomination du nouveau membre devrait être prise **au plus tard le 15 septembre 2022**.

7. Il convient de noter qu'il est attendu que la participation aux réunions du SCUFN (une réunion d'une semaine, une fois par an de manière générale et quelques courtes réunions en VTC au cours de l'année) de l'expert sélectionné soit soutenue et financée par son organisation, et qu'une charge de travail importante par correspondance est nécessaire entre les sessions plénières. Tandis que la nomination à ce siège ne sera effective qu'à l'issue de la prochaine réunion du SCUFN en novembre 2022, **le membre nommé sera invité à préparer la prochaine réunion du SCUFN et à y participer en tant qu'observateur.**

8. Le Secrétariat de l'OHI saisit cette opportunité pour remercier le Dr Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE pour sa participation aux activités du SCUFN, ainsi que le Shom, France, pour l'avoir soutenue pendant son mandat.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Luigi SINAPI
Directeur

Annexe A : Liste des membres du SCUFN
Annexe B : Formulaire de candidature

Copie : président du SCUFN, vice-président du SCUFN, secrétariat de la COI.

Liste des membres du SCUFN
(au 24 mars 2022)

| Organisation mère : COI | Organisation mère : OHI |
|---|---|
| Dr Hyun-Chul HAN (président, République de Corée) | Dr Yasuhiko OHARA (vice-président, Japon) |
| M. Félix FRÍAS IBARRA (Mexique) | Prof. Roberta IVALDI (Italie) |
| M. Kevin MACKAY (Nouvelle-Zélande) | Premier amiral Dr. Najhan MD SAID (Malaisie) |
| Dr Sihai LI (Chine) | M. Trent PALMER (Etats-Unis) |
| Dr Amon KIMELI (Kenya) | Prof. Millard F COFFIN (Australie) |
| <i>Vacant</i> | Dr Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE (France) |

**SOUS-COMITE DE LA GEBCO SUR LES NOMS DES FORMES
DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN)**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(à retourner au Secrétariat de l'OHI info@iho.int au plus tard le 15 juillet 2022)

Note : Les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses

Etat membre

**Souhaitez-vous désigner un expert pour être membre au
SCUFN ?**

OUI ou NON ?

SI OUI :

Nom :

Courriel :

Commentaires :

Signature :

Date :

Pièce jointe : CV de l'expert désigné. Lettre de candidature si possible.